

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 84 (1933)
Heft: 8

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bilan au 1^{er} juillet 1933.

A. Société forestière.

Fr.

Solde au 1 ^{er} juillet 1932	9.035, 90
Excédent des recettes	828, 95
Solde au 1 ^{er} juillet 1933	<u>9.864, 85</u>

Dont: 5.000, — fr. en obligations de la Banque cantonale de Soleure.
4.644, 20 » en compte-courant à la Banque cantonale vaudoise.
220, 65 » au compte de chèques II/5479, à Lausanne.
9.864, 85 fr.

B. Fonds pour publications.

Solde au 1 ^{er} juillet 1932	15.928, 50
Excédent des recettes	79, —
Solde au 1 ^{er} juillet 1933	<u>16.007, 50</u>

Dont: 15.570, — fr. au carnet de dépôt 418/731, Crédit foncier vaudois.
437, 50 » au compte de chèques II/5479, Lausanne.
16.007, 50 fr.

C. Fonds pour voyages d'étude de la Société forestière suisse.

(Fonds Morsier.)

Solde au 1 ^{er} juillet 1932	14.536, 95
Excédent des recettes 1932/33	391, 15
Solde au 1 ^{er} juillet 1933	<u>14.928, 10</u>

Dont: 12.000, — fr. en titres déposés à la Banque cantonale vaudoise.
2.928, 10 » au carnet de dépôt 29/797, Banque cantonale
vaudoise.
14.928, 10 fr.

Lausanne, juillet 1933.

Pour la Société forestière suisse:

Le caissier: *F. Grivaz.*

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole forestière. Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, M. le professeur *K. Zwicky* a pris sa retraite, à la fin du semestre d'été, après 45 années d'enseignement. Le Conseil fédéral vient de désigner ceux

qui seront chargés, dorénavant, de l'enseignement donné par le démissionnaire.

Ce sont :

M. le Dr *U. R. Ruegger*, ingénieur, chargé de cours (mécanique 2 h.; exercices 1 h.).

M. l'ingénieur *B. Bagdasarjanz*, chargé de cours (dessin technique 2 h.; arpentage; exercices 8 h.; cours d'arpentage, 3 semaines).

M. *E. Thomann*, professeur (construction de routes 2 h.; exercices 3 h.).

Ces trois messieurs commenceront leurs cours au prochain semestre d'hiver.

Notons enfin que le cours de « calcul technique », enseigné jusqu'ici, disparaît définitivement du programme d'études.

M. le Dr *H. Grossmann*, inspecteur forestier à Bülach, a été autorisé, en qualité de privatdocent, à donner un cours, d'une heure par semaine, dans la division XII de l'École polytechnique fédérale (cours libres). Ce cours sera consacré à l'histoire de la sylviculture. *H. B.*

BIBLIOGRAPHIE.

Otto Winkler : **Geschichte und Verbreitung des Walnussbaumes (*Juglans regia* L.) in einigen nordalpinen Föhntälern der Ostschweiz.** — Une plaquette in-8°, de 42 pages, avec 2 cartes et 20 illustrations hors texte. (Extrait du 66^{me} vol. du Bulletin de la Société st-galloise des sciences naturelles, 1931 et 1932). St-Gall, 1933.

L'auteur, adjoint de l'inspecteur forestier cantonal à St-Gall, poursuit depuis plusieurs années d'intéressantes études historiques sur la distribution, dans le nord-est de la Suisse, du *noyer commun*. Constatant la régression de cet arbre si précieux dans la culture agricole de dite région, il s'efforce, avec un zèle très louable, de lutter contre ce fait regrettable. Il exprime le vœu que les forestiers veuillent bien s'occuper, davantage que jusqu'ici, de la culture du noyer commun.

Deux facteurs semblent, à l'en croire, venir favoriser telle culture et justifier son développement : 1. l'utilisation, qui va en augmentant, des fruits, en particulier des noix, dans l'alimentation de l'homme; 2. la diminution de la demande en bois de feu, auquel le chauffage central, l'électricité, etc. font une concurrence qui va s'aggravant.

Tenant compte surtout du deuxième facteur ci-dessus, M. Winkler arrive à cette conclusion que, dans les stations où le noyer peut réussir — elles sont nombreuses dans le canton de St-Gall, surtout dans les terrains calcaires — le forestier serait bien inspiré de chercher à remplacer, autant que possible, la production de bois de feu par celle du bois de service, précieux entre tous, que fournit le noyer.

C'est là, incontestablement, une suggestion raisonnable et bien actuelle, à laquelle on ne peut que souscrire. *H. Badoux.*